

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Simone de Beauvoir (1908 – 1986) aurait dit en 1974 à Mme Claudine Monteil qui savourait une victoire à la suite du discours de Simone Veil à l'Assemblée Nationale sur l'IVG :

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise économique, politique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question »

Malheureusement, force est de constater qu'elle avait raison puisque la « plus grande démocratie du monde » est revenu récemment sur ce droit dans bon nombre d'états.

En France, afin d'interdire pour l'avenir toute remise en cause par la loi de l'IVG, après le discours de politique générale de M. Attal, l'Assemblée Nationale a validé à une large majorité (30 votes contre), l'inscription d'une « liberté garantie » d'avorter dans la constitution.

Le texte doit maintenant être présenté au Sénat dont le président, M. Larcher, à la grande influence, s'est dit contre l'inscription il y a quelques jours sur une radio d'information.
Donc rien n'est encore sûr quant au changement de la constitution.

Le projet a pour but d'ajouter un alinéa à l'Art. 34 de la Constitution pour y inscrire que la « **la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse** ».

Passer d'une liberté à un droit ne change pas fondamentalement les choses. Depuis la Loi Veil de 1975, l'IVG est considérée par la très grande majorité comme un droit acquis à la femme.

Dans ce cas de figure, il me semble que c'est plus la dimension symbolique qui s'impose qu'une logique juridique.

Si le projet de modification de la constitution arrive au bout, la France sera le 1^{er} pays européen et parmi les 1^{ers} pays au monde à l'inscrire comme un droit fondamental dans sa constitution.

France :

Selon les premières estimations de l'INSEE, la croissance du PIB pour 2023 s'établit à + 0,9% contre 2,5% en 2022, mais surtout n'a pas augmenté lors des six derniers mois.
Sachant que le budget 2024 (déficitaire) table sur une croissance de 1,4%, et que le FMI nous prévoit 1%, la dette risque de nouveau d'augmenter de manière conséquente.

Point positif, on note un net ralentissement de l'inflation estimée à 3,1% en janvier contre 3,7% en décembre.

Traditionnellement, le 1^{er} février est le jour des augmentations, pas de salaires, mais de prix, et février 2024 ne déroge pas à la règle.

Ainsi les péages augmentent de 3%... Et l'électricité de 9,8% pour les tarifs heures creuse/heures pleines et + 8,56% sur les tarifs de base.

Les frais bancaires annuels vont eux aussi augmenter et passer à 225€ de moyenne.

Autre hausse importante, selon UFC Que Choisir, les complémentaires santé augmenteront de 10%.

Le taux du Livret A, qui a collecté 28 milliards € en 2023, est maintenu à 3% et le taux du Livret PEP descend à 5% mais reste très intéressant pour les personnes y ont droit.

En plein débat sur l'immigration, le renouvellement de la population n'est plus assuré, les naissances ont chuté en 2023 avec moins de 700 000 naissances, un plus bas depuis la seconde guerre mondiale selon l'INSEE.

Du nouveau dans la lutte contre la Fraude Fiscale :

L'Assemblée Nationale a renforcé l'arsenal contre la fraude fiscale. Avant, interdit par la loi, les agents des impôts vont pouvoir mener des enquêtes en ligne sous pseudonyme afin de traquer les fraudeurs.

Il va falloir surveiller ses demandes d'amis Facebook et autres Instagram...

Tout n'est pas noir :

- Airbus n'en finit plus d'engranger de nouvelles commandes et les déboires du 737MAX aux prises avec des problèmes de fiabilité devraient accentuer le phénomène.
- Arcelor Mittal va investir près 1,8 milliards € pour la décarbonation de son site de Dunkerque.
- Sixt conclut un accord pour la fourniture de 250 000 véhicules par le groupe Stellantis
- Alstom, quand à elle, a un carnet de commandes bien garni au 31/12 avec 90,3 milliards € et un CA en augmentation. Cela n'a pas empêché l'action de perdre 6,3% le 24/01 après la publication de ses chiffres.
- Le pays est redevenu le 1^{er} exportateur d'électricité en Europe devant la Suède et la Norvège, en partie grâce à une augmentation de son parc éolien (+24%) et photovoltaïque (+14%).

Chez nos partenaires :

L'Allemagne est dans le dur avec un PIB 2023 en recul de 0,3% et un chômage qui se stabilise à 5,8%. Mais selon un sondage le moral des investisseurs semble s'améliorer et pourtant l'activité manufacturière et des services s'est contractée en janvier.

C'est le seul pays du G7 dont l'économie a reculé, l'explosion des coûts de production et du prix de l'énergie ont eu raison des exportations.

De leur côté, **les États Unis** font preuve d'une insolente réussite.

Alors que la France se demande si elle sera prête pour les JO de Paris 2024 et que les européens peinent à se mettre d'accord sur des décisions stratégiques, les États Unis continuent d'étonner et de surpasser les attentes.

La première économie et moteur de la croissance mondiale a particulièrement bien résisté aux fortes hausses de taux atteignant 5,75% outre atlantique (4% en Europe).

Malgré un déficit budgétaire abyssale de 500 milliards \$, en rythme annuel son PIB a progressé de 3,3% au dernier trimestre bien au-dessus des prévisions...

Chine : Jean qui pleure et Jean qui rit

Jean qui pleure :

L'année du rebond n'a pas eu lieu, La Chine n'en finit plus d'accumuler les mauvaises nouvelles et le mois de janvier 2024 aura sonné le glas de deux institutions importantes.

Les bourses chinoises n'en finissent plus de baisser, le CSI 300 a chuté de 11,4% en 2023 après -21,6% en 2022 et -5,2% en 2021 montrant la « fuite des capitaux » occidentaux.

Selon le Financial Times, 90% des fonds étrangers investis sur le marché ont été retirés avant la fin de l'année... Pire les chinois eux-mêmes perdent confiance dans les marchés chinois.

Et le début d'année est tout aussi compliqué, au 24/01/2024, l'indice Hang Seng perdait près de 10% en janvier soit près de 50% depuis son plus haut de février 2021.

La situation est telle que selon le magazine Investir, les responsables politiques vont mobiliser 250 milliards € à partir des comptes offshore d'entreprises publiques (!!!!), en vue d'acheter des actions chinoises en créant un fonds afin de stabiliser le marché.

La chute est si brutale qu'il y a quelques jours la bourse indienne a dépassé celle de Hong Kong pour devenir la 4^{ème} mondiale selon les données publiées par Bloomberg et relayées par Le Figaro.

Le plus grand risque reste l'immobilier, la faillite de ZEG (Zhongzhi Entreprise Group), le mastodonte « florissant » de la finance parallèle, risque de ne pas arranger la situation.

Pénalisé par la chute de l'immobilier, le groupe laisse une dette colossale de plus de 59 milliards € pour 28 milliards € d'actifs et bon nombre de particulier ou entreprises ne s'en relèveront pas.

Autre coup dur, le groupe Evergrande, criblé de dettes (328 milliards \$) et qui a vu sa cotation boursière suspendu mi-janvier, a vu le couperet tombé fin janvier puisqu'un tribunal de Hong Kong a ordonné la liquidation du promoteur.

Au niveau économique, si les exportations et les importations ont progressé en décembre, les douanes chinoises ont constaté un premier repli depuis 4 ans des échanges commerciaux avec les États Unis.

Les indices PMI chinois, pour le 4^{ème} mois consécutif en janvier sont en baisse...

Jean qui rit :

Si les échanges avec les occidentaux ont baissé, à l'inverse ceux avec la Russie ont bondi de 26,3% en 2023 notamment au niveau de l'énergie.

Et au final, si l'on en croit le premier ministre chinois, l'économie chinoise devrait avoir progressé de 5,2% en 2023.

De son côté, le secteur automobile a le vent en poupe, avec une augmentation de 8,3% des voitures neuves, et étend sa domination sur la planète avec un niveau record de véhicules assemblés en 2023, détrônant le Japon comme 1^{er} exportateur automobile mondial en 2023.

Le constructeur chinois BYD ayant même réussi à devenir le partenaire officiel de l'Euro 2024 de football au « nez et à la barbe » des constructeurs européens.

Sur les marchés :

Mme Lagarde (BCE) a « comblé » les investisseurs en annonçant que les taux (4%) avaient atteint un pic et ne devraient plus augmenter, la récession étant effective en Allemagne et aux portes de la France 0% de croissance au dernier semestre.

Mieux, elle a ouvert la porte à une baisse des taux à la réunion du mois de juin...

Tout comme la FED qui a douché les marchés hier soir en écartant une baisse des taux en mars.

Après plusieurs années de refus, la SEC (régulateur américain des marchés équivalent de l'AMF) à autoriser la cotation d'un fonds de placement en Bitcoin sous forme d'ETF.

Une première dans la normalisation des crypto monnaies en tant qu'actif financier. Il est à noter qu'il est uniquement autorisé aux États Unis.

Entre le 11/01 et le 23/01, les ETF de BlackRock et de Fidelity ont atteint le milliard d'encours... Par contre le Bitcoin s'est écroulé en perdant 20% durant la même période.

Alors que 2022, plébiscitait les valeurs liées aux énergies fossiles, matières premières et autres armes, l'année 2023 a placé la Tech et le luxe en haut de l'affiche.

La sensation de l'année s'appelle NVidia, + 240% à Wall Street en 2023, à terme avec la démocratisation de l'IA elle pourrait devenir la 1^{ère} capitalisation mondiale.

La Tech, en général, a surperformé en 2023 après avoir été fortement malmenée en 2022.

Tout comme les valeurs du luxe boudées en 2022 et qui ont su rebondir spectaculairement en 2023 et début 2024.

Les dernières variations de LVMH ont permis au CAC40 de battre 3 fois son record historique sur le simple mois de janvier.

Les obligations ont bénéficié à plein de la hausse des taux et ont eu un parcours très intéressant.

Les mouvements de marchés restent très erratiques et un indice qui monte ne veut pas dire que toutes les valeurs sont au top, c'est même bien souvent le contraire en fonction de ce que représente le secteur ou la valeur dans l'indice

En France, l'indice est essentiellement tiré par le luxe qui représente près de 30% du CAC40, aussi ses variations sont très impactantes.

Ainsi dans la journée du 26/01, le CAC40 a pris 2,28% dans la journée bien emmené par LVMH à +12,81% et Pernod Ricard à +7,85% dans la journée, à contrario Engie baisse de -3,34% et StMicroelectronics de -2,61%...etc... Mais vu le poids du luxe, l'indice est fortement positif.

Mon analyse : Quid de 2024 ?

S'il est difficile de prévoir l'année à venir, une chose est certaine, le principal risque économique proviendra de l'évolution de la géopolitique.

Comme le rapporte le Monde, les conflits russo/ukrainien ainsi qu'entre Israël et le Hamas avec une possible extension à la région auront un impact non négligeable sur l'économie tout comme les troubles en Mer Rouge au large du Yémen.

Autre paramètre qui aura un grand rôle, la moitié de la population mondiale doit se rendre aux urnes en 2024 soit environ 4 milliards de personnes dans 70 pays.

Si certaines, comme la Russie, sont jouées d'avance, d'autres comme, la plus attendu, l'élection américaine en novembre ou encore les élections européennes et législatives restent incertaines.

D'autres élections nationales comme en Inde, en Indonésie, au Pakistan, au Mexique ou locales au Brésil et en Turquie, tout aussi importantes, pourront générer des tensions en fonction des résultats.

Bien que toutes ces élections ne se valent pas, elles auront toutes, à différentes échelles, un impact sur l'économie, il convient de rester vigilant.

L'année 2024 devrait être aussi l'année de la baisse des taux que j'estime début de 2^{ème} semestre ou toute fin du 1^{er}, ce qui pourrait « booster l'économie ».

Nous avons anticipé un scénario de ce type et avons privilégié dès la fin de l'année 2023 une diversification des allocations d'actifs sur des produits obligataires, des actions, des ETF et des produits structurés à capital garanti en libérant certaines positions européennes et immobilières et en renforçant l'international et l'Amérique du Nord tout en conservant un sens à l'investissement et surtout nos convictions.

Les allocations plus compacte, plus internationale et surtout plus flexible devraient nous permettre de mieux « passer » les soubresauts de marchés et de capter les rendements internationaux. Nous avons conservé des liquidités afin de profiter des éventuelles opportunités à venir.

Nous attendons de nouveaux produits structurés à capital garanti offrant des rendements de 5% brut ainsi que de nouveaux bonus pour les versements sur les fonds euros en 2024, nous reviendrons vers vous très prochainement à ce sujet.

Si vous êtes en désaccord avec cette approche, n'hésitez pas à m'en informer pour que nous puissions ajuster en fonction de votre demande.

Il est à noter que malgré les baisses, la majorité des track record des allocations d'actifs restent très positifs sur 3 ans et 5 ans, ce qui correspond à nos horizons de placements.

Mon analyse est forcément subjective et ne reflète que mon point de vue, à ce jour, en fonction des éléments à ma disposition au 31 janvier 2024.

J'espère que cette note vous permettra d'affiner votre réflexion, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

En parallèle, si vous étiez en désaccord avec la stratégie mise en place, n'hésitez pas à m'en informer afin de la réajuster et de la personnaliser en fonction de votre demande.

Prenez soin de vous

Germain Soriano
06 64 73 64 75